

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 12 mai de l'An Deux Mille Vingt Deux à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 06/05/2022, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de M. Philippe AUDURIER, Président.

Votants : 26

THOMAS Sébastien, GUET François, TANGUY Patrick, RAHER Marc, SAVINA Henri, CHANTREAU Katell, MANNEVEAU Julie, KERVAREC Ronan, HERNANDEZ Marie-Thérèse, AUDURIER Philippe, POITEVIN Jocelyne, BOUCHERON Dominique, TILLIER Dominique, POULMARC'H Bertrand, LE MOIGNE Philippe, DREANO Christelle, TANGUY Christine, CROM Florence, TUPIN Hugues.

Pouvoirs : ANDASMAS Anissa, pouvoirs à THOMAS Sébastien  
STEFANUTTI Isabelle, pouvoirs à GUET François  
GRIJOL Christian, pouvoirs à AUDURIER Philippe  
LAOUENAN-LE LEC Françoise, pouvoirs à Dominique TILLIER  
JAFFRY Bernard, pouvoirs à TANGUY Christine  
GUILLEMOT André, pouvoirs à LE MOIGNE Philippe  
CLEMENT Isabelle, pouvoirs à POITEVIN Jocelyne.

Secrétaire de séance : GUET François

### Délibération N° DE 66-2022

**Objet : Convention Territoriale Globale (CTG) – Plan de transition**

#### Rapporteur : Dominique TILLIER

Vu la signature en février 2020 de la Convention territoriale globale 2020-2024 entre la CAF du Finistère, le Conseil départemental du Finistère, Douarnenez communauté et les communes de Douarnenez, du Juch, de Pouldergat, de Poullan sur mer et de Kerlaz ;

Dans le cadre de la mise en application des politiques nationales d'intervention sociale menées par la CNAF, la CAF du Finistère accompagne les collectivités dans l'évolution des postes de coordination qu'elle finance, axés essentiellement sur le portage des politiques enfance et famille (dans le cadre des anciens CEJ) vers des postes de coopération territoriale ; ces derniers seront calés sur les objectifs partagés de la CTG. De fait les missions évolueront vers des missions d'animation et de déploiement de la CTG et de mise en réseau des acteurs.

Pour rappel, la CAF du Finistère finance les postes de coordination suivants sur le territoire :

Douarnenez communauté : 1 ETP de coordination jeunesse,  
Douarnenez communauté : 0.5 ETP de coordination petite enfance,  
Ville de Douarnenez : 0.2 ETP de coordination enfance.

L'objectif est de finaliser la mutation des postes de coordination vers des postes de chargés de coopération pour décembre 2023 et de s'engager pour ce faire dans un plan de transition. Un groupe de travail spécifique est mis en place pour élaborer ce plan de transition.

Les financements de la CAF restent garantis, sous réserve d'un engagement des collectivités signataires à faire évoluer ses postes de coordination vers les missions de chargés de coopération à l'horizon de fin 2023. Une convention unique sera signée pour ce faire entre la CAF et Douarnenez communauté, avec reversement à la Ville de Douarnenez.

**Il est donc proposé au Conseil communautaire de valider le principe d'engagement dans un plan de transition des postes de coordination.**

**Vu l'avis favorable du bureau du 2 mai 2022,**

**Il est proposé :**

- **De valider l'engagement dans un plan de transition des postes des coordination existants sur le territoire vers des postes de chargés de coopération.**

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les dispositions proposées.**

**Fait et délibéré le 12 mai 2022.**

**Le Président,**

**Philippe AUDURIER**

  
